



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 28 AOÛT 2026

OLÉRON 2035 ACTE 2 **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LANCE UNE CONSULTATION DES HABITANTS**

Du 29 août au 29 septembre 2026, la communauté de communes de l'île d'Oléron invite tous les habitants et les actifs du territoire à s'exprimer dans le cadre d'une grande consultation citoyenne. Objectif : recueillir leur parole pour nourrir, aux côtés des élus, la feuille de route du mandat 2026-2032.

Une feuille de route à construire avec tous ceux qui vivent le territoire

Le renouvellement des équipes municipales et communautaires en 2026 marque le point de départ d'un nouveau mandat. Pour construire la feuille de route des prochaines années, la Communauté de Communes a fait le choix d'associer largement les élus du territoire, mais aussi tous ceux qui vivent et travaillent sur l'île au quotidien.

Sur un territoire insulaire où les habitudes du quotidien dépassent souvent les frontières communales, il est important d'entendre et d'associer à notre réflexion l'ensemble des habitants et des actifs de l'île.

Ce que cette consultation va apporter au territoire

- **Recueillir la parole de ceux qui vivent le territoire au quotidien**

La consultation donne à chacun l'occasion de s'exprimer sur son attachement au territoire, ses sources de satisfaction et de difficulté au quotidien, ainsi que sur ses attentes pour l'île d'Oléron de demain. Une large partie du questionnaire s'appuie sur des photos, pour rendre l'expression de chacun plus simple et plus concrète.

- **Nourrir la construction du projet de territoire**

Les résultats viendront enrichir, aux côtés des contributions des élus et des agents du territoire, la feuille de route **Oléron 2035 acte 2** pour le mandat 2026-2032. Comme le souligne Michel Parent, Président de la Communauté de Communes : *« Cette consultation citoyenne est une étape essentielle du lancement de notre mandat. Nous voulons construire la feuille de route des prochaines années avec les habitants et les actifs de l'île, en tenant compte de leur vécu, de leurs attentes et de leur attachement à ce territoire si particulier. »*

Les résultats de cette consultation seront restitués aux élus du territoire à l'occasion d'un séminaire de travail, aux côtés d'autres démarches menées dans le cadre du lancement de mandat.

Une consultation accessible au plus grand nombre

Pour permettre au plus grand nombre d'y participer, la consultation est relayée sur le site internet de l'intercommunalité, sa newsletter, ses réseaux sociaux, par affichage dans les mairies et commerces et lors des événements de rentrée, ainsi que par une lettre d'information diffusée dans les écoles. Pour les personnes plus éloignées du numérique, des ordinateurs seront mis à disposition à l'Espace France Services.

Les réponses restent confidentielles : elles sont exploitées de façon globale et anonymisée par le cabinet Politeia, qui accompagne la Communauté de Communes dans la construction de son projet de territoire.

Qui est concerné par cette consultation ?

Cette consultation s'adresse à tous les résidents de l'île d'Oléron - qu'ils y vivent à l'année ou une partie de l'année seulement - ainsi qu'à tous ceux qui y travaillent, qu'ils y résident ou non.

Vous vivez ou travaillez sur l'île ? Votre avis nous intéresse !

Partagez l'information autour de vous : famille, amis, voisins, collègues, associations... Plus les réponses seront nombreuses, plus la feuille de route pourra refléter la diversité des vécus et des attentes de chacun sur l'île.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour répondre à la consultation, plusieurs options s'offrent à vous :

- Rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes : www.cdc-oleron.com
- Ou flashez le QR code présent sur l'affiche

Pour plus d'informations : 05 46 47 24 68

Consultation ouverte du 29 août au 29 septembre 2026

La Communauté de Communes remercie d'ores et déjà tous les habitants et les actifs de l'île qui prendront le temps d'y répondre, ainsi que les médias locaux qui contribueront à faire connaître cette démarche auprès de leurs lecteurs.

Sandrine CASAS

Responsable du service communication

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : **05 46 47 49 68**